

Sur le procédé

Durabase étanchéité

Titulaire(s) : **Société DURAL**
Internet : www.dural.fr

Descripteur :

Le procédé DURABASE ETANCHEITE destiné à la réalisation d'une étanchéité de plancher intermédiaire sous revêtements céramiques et assimilés et pierres naturelles de sols intérieurs avec siphon et un traitement spécifique des points singuliers et des raccords entre lés.

Groupe Spécialisé n° 13 - Procédé pour la mise en œuvre des revêtements

Famille de produit/Procédé : Étanchéité de plancher intermédiaire

AVANT-PROPOS

Les Avis Techniques et les Documents Techniques d'Application sont destinés à mettre à disposition des acteurs de la construction des éléments d'appréciation sur la façon de concevoir et de construire des ouvrages au moyen de produits ou procédés de construction dont la constitution ou l'emploi ne relèvent pas des savoir-faire et pratiques traditionnels.

Au terme d'une évaluation collective, l'avis technique de la commission se prononce sur l'aptitude à l'emploi des produits ou procédés relativement aux exigences réglementaires et d'usage auxquelles l'ouvrage à construire doit normalement satisfaire.

Versions du document

Version	Description	Rapporteur	Président
V2	Cette version annule et remplace l'Avis Technique 13/20-1485_V1. Révision d'office à la suite de la revue annuelle des familles d'Avis Techniques. Le Groupe Spécialisé n°13 a acté la jurisprudence suivante : Exclusion de la pose scellée sur étanchéité de planchers intermédiaires.	Virginie CORDIER	Christophe DUFOUR
V1	Cette version annule et remplace l'Avis Technique 13/15-1302. Cette 3^{ème} révision intègre les modifications suivantes : • Changement d'usine de fabrication de la sous-couche DURABASE WP • Ajout des mortiers colles suivants : ○ PRB COL FLEX ○ 5024 PROLIDAL MAX ○ 572 PROLIFLEX XL ○ CARROFLEX HDE ○ CARROFLUID N2 ○ CERMIPUS • Mises à jour de jurisprudences	Julien ROUSSY	Christophe DUFOUR

Table des matières

1.	Avis du Groupe Spécialisé	4
1.1.	Définition succincte	4
1.1.1.	Description succincte	4
1.1.2.	Identification	4
1.2.	AVIS.....	4
1.2.1.	Domaine d'emploi accepté.....	4
1.2.2.	Appréciation sur le procédé	4
1.2.3.	Prescriptions Techniques	5
2.	Dossier Technique.....	6
2.1.	Données commerciales	6
2.1.1.	Coordonnées	6
2.2.	Description.....	6
2.3.	Domaine d'emploi	6
2.3.1.	Locaux visés.....	6
2.3.2.	Supports visés	6
2.3.3.	Carreaux associés	6
2.4.	Caractéristiques des composants	7
2.4.1.	Sous-couche DURABASE WP.....	7
2.4.2.	Produits de pose de la sous-couche DURABASE WP et du carrelage collé	7
2.4.3.	Produits connexes	7
2.4.4.	Mastics Sanitaires.....	7
2.5.	Fabrication - contrôles	8
2.6.	Mise en œuvre.....	8
2.6.1.	Reconnaissance du support et préparation éventuelle	8
2.6.2.	Mise en œuvre de la sous-couche DURABASE WP	8
2.6.3.	Traitement des joints de fractionnement du support	12
2.6.4.	Pose du carrelage.....	12
2.6.5.	Mise en service	13
2.7.	Assistance technique	13
2.8.	Résultats expérimentaux.....	13
2.9.	Références	13
2.9.1.	Données Environnementales.....	13
2.9.2.	Autres références	13

1. Avis du Groupe Spécialisé

Le Groupe Spécialisé n° 13 - Procédé pour la mise en œuvre des revêtements de la Commission chargée de formuler les Avis Techniques a examiné, le 15 octobre 2020, le procédé **DURABASE ETANCHEITE**, présenté par la Société DURAL. Il a formulé, sur ce procédé, l'Avis Technique ci-après. L'avis a été formulé pour les utilisations en France métropolitaine et les DOM.

1.1. Définition succincte

1.1.1. Description succincte

Le procédé DURABASE ETANCHEITE destiné à la réalisation d'une étanchéité de plancher intermédiaire sous revêtements céramiques et assimilés et pierres naturelles de sols intérieurs avec siphon et un traitement spécifique des points singuliers et des raccords entre lés.

Le système complet est constitué par :

- la sous-couche DURABASE WP collée avec une colle à carrelage adaptée,
- le carrelage
- le traitement spécifique des points singuliers.

Un siphon de sol doit être prévu avec réalisation d'une forme de pente de 1 % sur l'ensemble du local sous la sous-couche DURABASE WP.

1.1.2. Identification

La sous-couche est identifiée par l'appellation « DURABASE WP » indiquée sur les emballages.

1.2. AVIS

1.2.1. Domaine d'emploi accepté

Ce procédé est utilisable en travaux neufs et travaux de rénovation en sols dans les locaux humides intérieurs avec siphon de sol qui ne présentent pas de joint de dilatation. Les locaux visés sont les locaux classés P3 E3 au plus à l'exception des salles de balnéothérapie.

La réalisation d'ouvrage de toiture (terrasses sur local fermé par exemple), de balcons, de loggias ou de travaux de cuvelage suivant la norme NF DTU 14.1 n'est pas visée par le présent Avis Technique.

1.2.2. Appréciation sur le procédé

1.2.2.1. Satisfaction aux lois et règlements en vigueur et autres qualités d'aptitude à l'emploi

Données environnementales

Le procédé ne dispose d'aucune Déclaration Environnementale (DE) et ne peut donc revendiquer aucune performance environnementale particulière. Il est rappelé que les DE n'entrent pas dans le champ d'examen d'aptitude à l'emploi du procédé.

Aspects sanitaires

Le présent avis est formulé au regard de l'engagement écrit du titulaire de respecter la réglementation, et notamment l'ensemble des obligations réglementaires relatives aux produits pouvant contenir des substances dangereuses, pour leur fabrication, leur intégration dans les ouvrages du domaine d'emploi accepté et l'exploitation de ceux-ci.

Le contrôle des informations et déclarations délivrées en application des réglementations en vigueur n'entre pas dans le champ du présent avis. Le titulaire du présent avis conserve l'entière responsabilité de ces informations et déclarations.

Prévention des accidents, maîtrise des accidents et maîtrise des risques lors de la mise en œuvre et de l'entretien

Le procédé dispose d'une Fiche de Données de Sécurité (FDS). L'objet de la FDS est d'informer l'utilisateur de ce procédé sur les dangers liés à son utilisation et sur les mesures préventives à adopter pour les éviter, notamment par le port d'équipements de protection individuelle (EPI).

1.2.2.2. Aptitude à l'emploi

Comportement au feu

Le procédé DURABASE ETANCHEITE n'est pas de nature à affecter la tenue au feu des ouvrages.

Adhérence

En pose collée, l'adhérence est satisfaisante lorsque la sous-couche est marouflée fermement.

Comportement vis-à-vis du passage de l'eau

Le procédé sous carrelage associé au traitement des raccords entre lés, en partie courante et aux dispositions particulières pour le traitement des points singuliers : raccordements sol - mur, joints de fractionnement, canalisations traversantes, assure l'étanchéité de plancher intermédiaire.

Tenue au choc du revêtement céramique

En pose collée, compte tenu de l'usage qui est réservé à ce procédé et de l'obligation qui est faite d'utiliser des carreaux de caractéristiques données (cf. § 2.3.3 du Dossier Technique), ce procédé présente dans ces conditions une tenue aux chocs normalement suffisante.

1.2.2.3. Durabilité - Entretien

Dans le domaine d'emploi accepté, l'application de ce procédé mis en interposition entre le support et le revêtement de sol ne modifie pas la durabilité de ce dernier.

1.2.2.4. Fabrication et contrôle

Cet avis est formulé en prenant en compte les contrôles et modes de vérification de fabrication décrits dans le Dossier Technique.

1.2.2.5. Mise en œuvre

Ce procédé nécessite de respecter les tolérances de planéité du support et exige une mise en œuvre soignée, notamment dans le traitement des points singuliers (respect des recouvrements, raccordements aux angles).

1.2.3. Prescriptions Techniques

1.2.3.1. Conditions de mise en œuvre

- La sous-couche DURABASE WP doit être fermement marouflée sur le support encollé préalablement avec la colle. Un soin tout particulier doit être apporté au traitement des points singuliers et aux raccords entre lés.
- La totalité du sol du local doit être traitée. Le mastic MAPESIL AC ou le mastic SOUDAL ALL FIX doit être utilisé en sol pour traiter les raccords entre lés, avec les angles préformés et le siphon de sol.
- L'exigence de pente du support est variable selon la destination de l'ouvrage. Elle est donc précisée dans les documents Particuliers du Marché (DPM). Dans tous les cas, la pente est supérieure ou égale à 1 %.
- Pose du carrelage :

Il est nécessaire d'utiliser un mortier-colle indiqué au paragraphe 2.4.2 du Dossier Technique.

Les dispositions du Cahier des clauses techniques pour les sols intérieurs et extérieurs du NF DTU 52.2 (P 61-204-1-1-3) sont à respectées quant à :

- o la nature des carreaux associés : les carreaux doivent être classés P3 au moins, et l'épaisseur doit être de 8 mm minimum,
- o leur mise en œuvre, en suivant les prescriptions prévues pour le support sous-jacent,
- o leur format est limité à 3 600 cm².

1.2.3.2. Assistance Technique

Les travaux doivent être réalisés par des entreprises ayant reçu une formation technique de la part de la Société DURAL.

La Société DURAL est tenue d'apporter son assistance technique aux entreprises de pose ainsi qu'aux maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre qui en font la demande.

Nota : Cette assistance ne peut être assimilée ni à la conception de l'ouvrage ni à l'acceptation des supports, ni à un contrôle des règles de mise en œuvre.

Appréciation globale

L'utilisation du procédé dans le domaine d'emploi accepté (cf. paragraphe 1.2.1) est appréciée favorablement.

2. Dossier Technique

Issu du dossier établi par le titulaire

2.1. Données commerciales

2.1.1. Coordonnées

Titulaire : Société DURAL SAS
4 Ter avenue de France
FR – 91300 MASSY
Email : accueil@dural.fr
Internet : www.dural.fr

2.2. Description

Le procédé DURABASE ETANCHEITE destiné à la réalisation d'une étanchéité de plancher intermédiaire sous revêtements céramiques et assimilés et pierres naturelles de sols intérieurs avec siphon et un traitement spécifique des points singuliers et des raccords entre lés.

Le système complet est constitué par :

- la sous-couche DURABASE WP collée avec une colle à carrelage adaptée,
- le carrelage collé
- le traitement spécifique des points singuliers.

Un siphon de sol doit être prévu avec réalisation d'une forme de pente de 1 % sur l'ensemble du local sous la sous-couche DURABASE WP.

2.3. Domaine d'emploi

2.3.1. Locaux visés

Ce procédé est utilisable en travaux neufs et travaux de rénovation en sols dans les locaux humides intérieurs avec siphon de sol qui ne présentent pas de joint de dilatation. Les locaux visés sont les locaux classés P3 E3 au plus à l'exception des salles de balnéothérapie.

2.3.2. Supports visés

L'exigence de pente du support est variable selon la destination de l'ouvrage. Elle est donc précisée dans les Documents Particuliers du Marché (DPM). Dans tous les cas, la pente est supérieure ou égale à 1 %.

Note : pour l'écoulement des eaux, le support doit présenter cette pente minimale de 1 %. Il est entendu que par suite des tolérances d'exécution, les sols de pente inférieure à 2 % peuvent conduire à des flaches et retenues d'eau sur le revêtement.

2.3.2.1. Travaux neufs

Supports en maçonnerie visés en sols intérieurs dans le NF DTU 52.2 P1-1-3 « Cahier des clauses techniques pour les sols intérieurs et extérieurs », à l'exclusion des planchers alvéolaires, des chapes ou dalles désolidarisées, flottantes et des planchers chauffants.

Lorsque l'ouvrage concerne plusieurs travées, la continuité mécanique du plancher doit être assurée sur les appuis intermédiaires.

Les limitations de la flèche nuisible au comportement des revêtements de sols fragiles sont celles définies dans le FDP 18-717 Art 7.4.3(7) ; sauf spécifications particulières plus sévères indiquées dans les DPM ou dispositions spécifiques indiquées dans l'Avis Technique du plancher dans le cas où ce dernier est non traditionnel.

2.3.2.2. Travaux de rénovation

Anciens supports en maçonnerie et plancher béton visés en travaux neufs et mis à nu.

2.3.3. Carreaux associés

Pose collée

En pose collée, les carreaux ou analogues associés sont ceux indiqués dans le CGM du NF DTU 52.2 P1-2 « Pose collée des revêtements céramiques et assimilés – Pierres naturelles » complété comme suit :

- les carreaux doivent être de type P3 au moins,
- la surface maximale des carreaux admise est limitée à 3 600 cm²,
- leur épaisseur doit être de 8 mm au moins.

2.4. Caractéristiques des composants

2.4.1. Sous-couche DURABASE WP

La sous-couche DURABASE WP est constituée d'une feuille de polyéthylène souple de couleur grise et revêtue sur chaque face d'un non tissé en fibre de polypropylène.

Dimensions

- Épaisseur de la sous-couche (mm) : 0,42
- Longueur (m) : 25, 10 et 5
- Largeur (m) : 1 ou 1,50

Autres caractéristiques

- Masse surfacique (g/m²) : 292 ($\pm$ 3 %)
- Couleur : jaune
- Résistance à la traction (EN 12311-2) :
 - o sens longitudinal $\geq$ 300 N/50 mm
 - o sens transversal $\geq$ 215 N/50 mm

2.4.2. Produits de pose de la sous-couche DURABASE WP et du carrelage collé

Les colles à carrelage utilisées pour coller le procédé DURABASE WP sur le support puis mettre en œuvre le carrelage doivent bénéficier d'un certificat QB en cours de validité.

Les mortiers colles à utiliser sont listés ci-dessous :

- COLLIMIX CLASSIC de la Société VPI SAS,
- KERAFLEX de la Société MAPEI,
- PCI PERICOL FLEX de la Société BASF,
- SERVOFLEX K PLUS SUPER TEC de la Société KIESEL,
- webercol flex de la Société Saint Gobain Weber France,
- webercol fluid de la Société Saint Gobain Weber France,
- PRB COL FLEX de la société PRB,
- 5024 PROLIDAL MAX de la société PAREXGROUP,
- 572 PROLIFLEX XL de la société PAREXGROUP,
- CARROFLEX HDE de la société SIKA,
- CARROFLUID N2 de la société SIKA,
- CERMIPLUS de la société CERMIX.

2.4.3. Produits connexes

2.4.3.1. Bande de pontage entre lés

Bande de pontage DURABASE WP en rouleau de 25 m.

- Épaisseur (mm) : 0,42
- Largeur (cm) : 15
- Longueur (m) : 5 ou 25
- Masse surfacique (g/m²) : 275 ($\pm$ 50)

2.4.3.2. Angles rentrants et sortants

DURABASE FLEX WPFI ou WPFA sont présentés en lot de 5 ou 25 coins. Chaque aile de l'angle préformé présente une longueur de 140 mm. L'épaisseur des coins est de 0,1 mm.

2.4.3.3. Siphon de sol – caniveau pour douche

Le siphon de sol – caniveau de douche doivent être conformes à la norme EN 1253.

Un siphon de sol ou un caniveau de douche certifié NF suivant la certification NF 076 répond à ces exigences.

La classe de résistance aux charges du siphon de sol et du caniveau de douche doit être en adéquation avec la destination du local au sens du classement UPEC du local (*cahier du CSTB n°3782*).

2.4.4. Mastics Sanitaires

Mastic MAPESIL AC

- Nature : silicone monocomposant
- Dureté Shore A : 20
- Densité (g/cm³) : 1,03
- Conditionnement : cartouche de 310 ml.
- Durée de stockage : 24 mois dans l'emballage d'origine non ouvert, conservé à l'abri du gel, du soleil et de l'humidité.

Mastic SOUDAL ALL FIX

- Nature : MS polymères monocomposant
- Dureté Shore A : 38 ± 5
- Densité (g/cm^3) : 1,04
- Conditionnement : cartouche de 290 ml.
- Durée de stockage : 12 mois dans l'emballage d'origine non ouvert, conservé à l'abri du gel, du soleil et de l'humidité.

2.5. Fabrication - contrôles

La fabrication de la sous-couche DURABASE WP est sous traitée à une entreprise en Italie.

Les contrôles suivants sont réalisés dans l'usine productrice par le fabricant sous-traitant :

- Masse surfacique,
- Résistance à la traction et à l'allongement.

2.6. Mise en œuvre

2.6.1. Reconnaissance du support et préparation éventuelle

Les prescriptions générales pour la reconnaissance du support et sa préparation sont les mêmes que pour un collage direct (cf. NF DTU 52.2 P1-1-3 « Cahier des clauses techniques pour les sols intérieurs et extérieurs » complétées comme suit :

Les tolérances de planéité acceptées sont de :

- 5 mm sous la règle de 2 m,
- 1 mm sous la règle de 0,2 m.

L'exigence de pente du support est variable selon la destination de l'ouvrage. Elle est donc précisée dans les Documents Particuliers du Marché (DPM). Dans tous les cas, la pente est supérieure ou égale à 1 %.

Supports neufs

Le support doit être soigneusement dépoussiéré juste avant la mise en œuvre de la sous-couche DURABASE WP.

Supports anciens

La reconnaissance du support doit être réalisée conformément au CPT Sols P3 - Rénovation.

Le support doit ensuite être soigneusement dépoussiéré juste avant la mise en œuvre de la sous-couche DURABASE WP.

En travaux de rénovation, les systèmes d'évacuation existants devront systématiquement être déposés et remplacés.

2.6.2. Mise en œuvre de la sous-couche DURABASE WP

2.6.2.1. Application en partie courante

- Le premier lé doit être posé au niveau le plus bas.
- Les lés de DURABASE WP sont découpés sur mesure en fonction des besoins.
- Le mortier colle est appliqué sur le support à l'aide d'un peigne denté de 4 x 4 x 4 mm ou 6 x 6 x 6 mm de manière à respecter une consommation en mortier colle de 2 à 2,5 kg/m^2 .
- La sous-couche DURABASE WP est ensuite appliquée : orienter précisément la sous-couche DURABASE WP dès son positionnement et tirer légèrement sur celle-ci pour bien la tendre. Une pression est exercée du centre du lé vers l'extérieur. A l'aide de la face lisse d'une taloche à plat ou une taloche à enduire tenue en biais, le lé est marouflé en prenant soin d'éliminer l'air qui se trouve dessous.

<i>Nota : Ne pas circuler sur la sous-couche dans la phase de durcissement du mortier colle (12 heures environ).</i>
--

2.6.2.2. Raccordement de deux lés de DURABASE WP

Les bords à raccorder ensemble doivent être secs et propres.

Le raccord entre lés doit être réalisé avec le mastic MAPESIL AC ou SOUDAL ALL FIX :

- superposer les deux lés avec un recouvrement de 5 cm environ,
- appliquer le mastic MAPESIL AC ou SOUDAL ALL FIX en deux cordons continus et parallèles au bord du lé inférieur (utiliser une buse de 4 mm de diamètre).
- Maroufler à l'aide d'une lisseuse le lé supérieur.

2.6.2.3. Traitement des points singuliers

2.6.2.3.1. Raccordement sol-mur (cf. figure 1a et 1b)

Cas de la pose collée de carrelage

La remontée d'étanchéité est réalisée :

- soit au moyen de DURABASE WP appliquée en partie courante et remontée en murs sur une hauteur de 5 cm au moins au-dessus du revêtement fini,

- soit au moyen de la bande d'étanchéité DURABASE WP collée en sol avec le mortier colle appliqué à l'aide d'un peigne denté 4 x 4 x 4 mm.

La hauteur du relevé de jonction sol-mur au-dessus du niveau fini de l'ouvrage horizontal doit être de 5 cm au moins.

Le recouvrement entre lés au sol sera réalisé avec le mastic MAPESIL AC ou Soudal ALL FIX.

Figure 1a – Traitement du raccord sol-mur avec la natte DURABASE WP

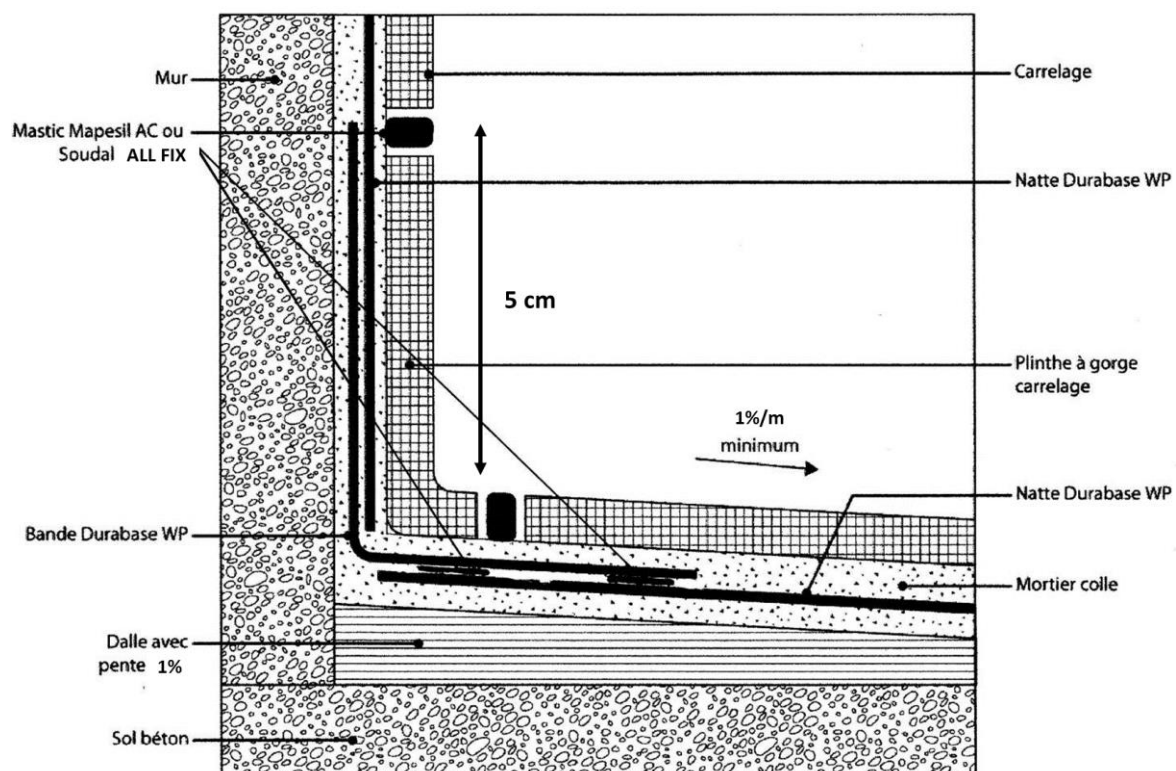
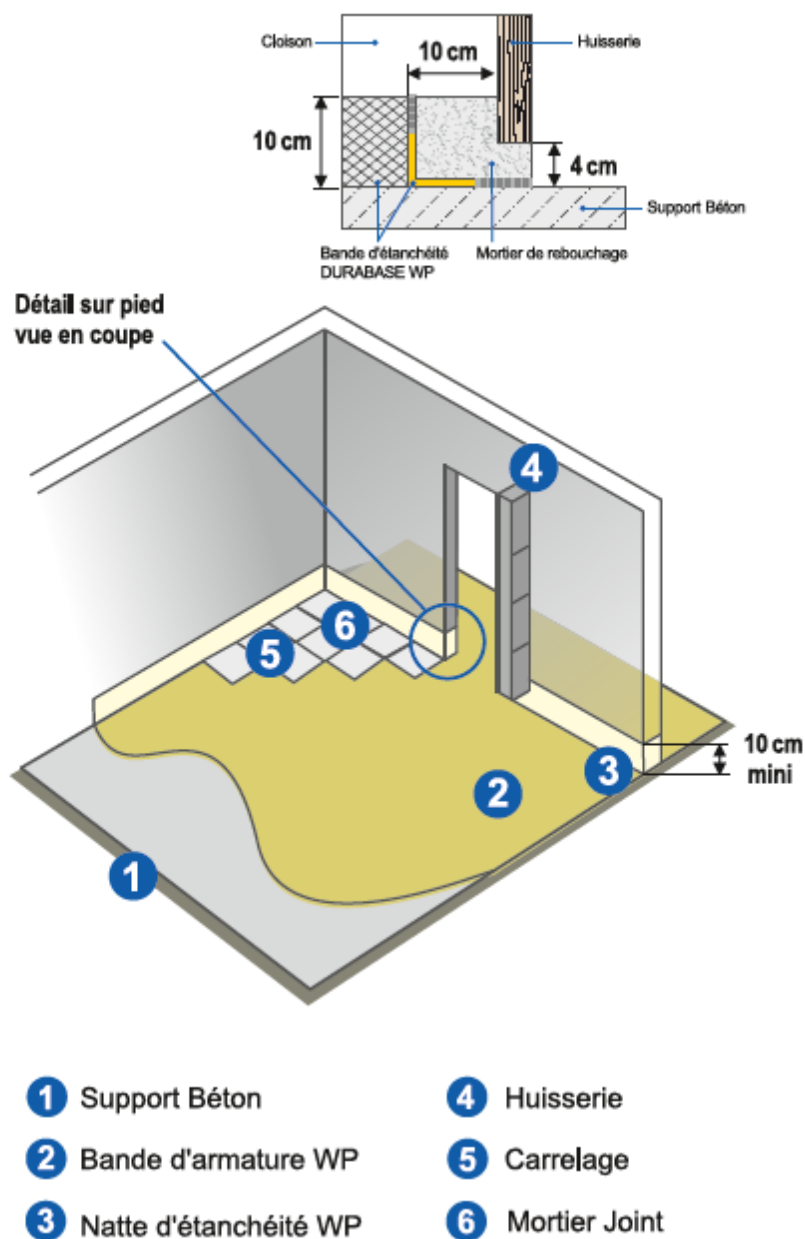


Figure 1b – Traitement des huisseries



2.6.2.3.2. Traitement des angles (figures 2 et 3)

Les angles rentrants et sortants sont traités au moyen des angles préformés DURABASE FLEX WPFI ou WPFA. Les recouvrements seront réalisés avec le mastic MAPESIL AC ou SOUDAL ALL FIX.

Figure 2 – Traitement des angles sortants au moyen de la pièce WPFA

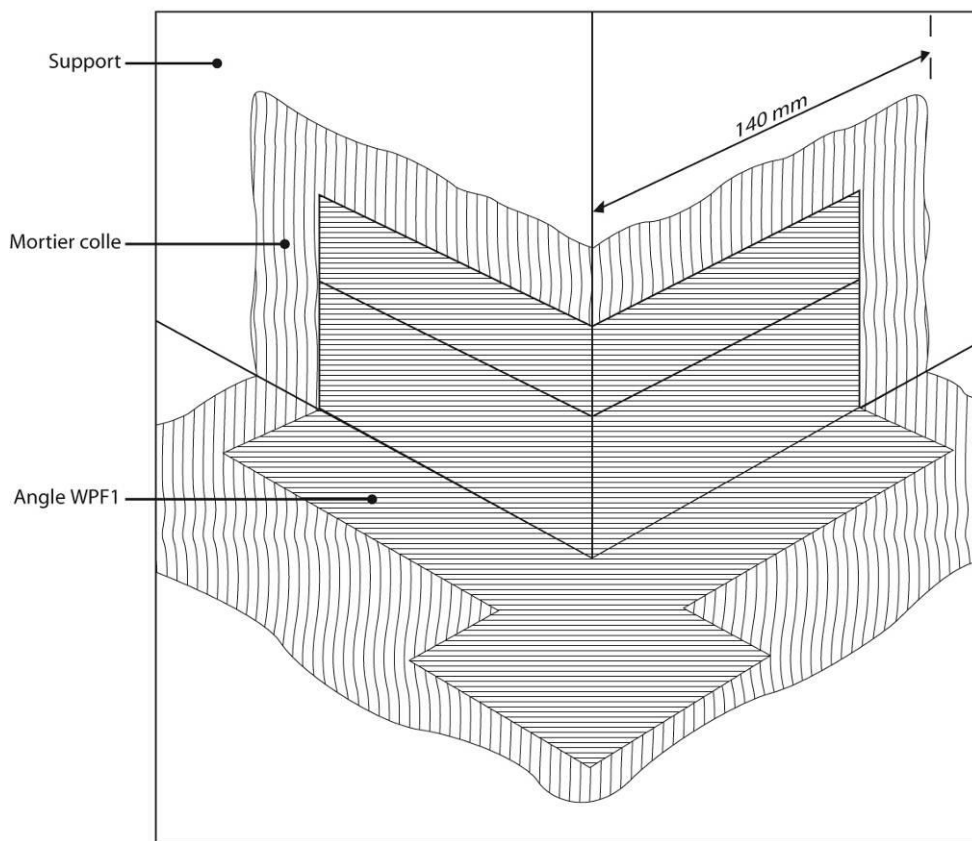
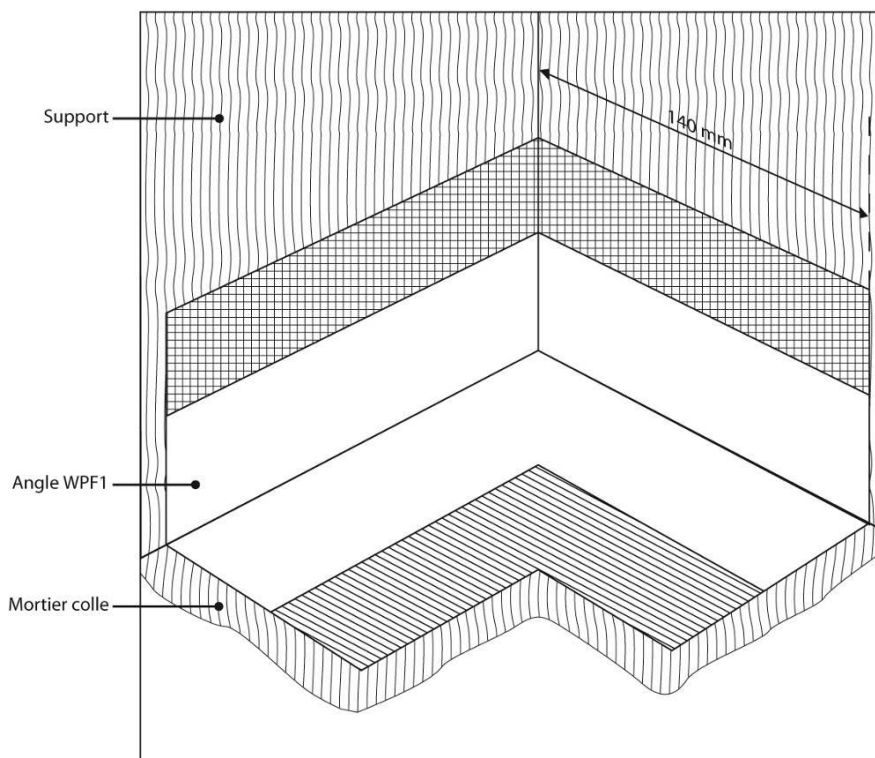


Figure 3 – Traitement des angles rentrants au moyen de la pièce WPF1



2.6.2.3.3. Siphon de sol – caniveau de douche

En travaux de rénovation, les systèmes d'évacuation existants devront systématiquement être déposés et remplacés. De plus les systèmes d'évacuation sont constitués d'une platine et d'un siphon soudés étanches.

Pose collée (figure 4)

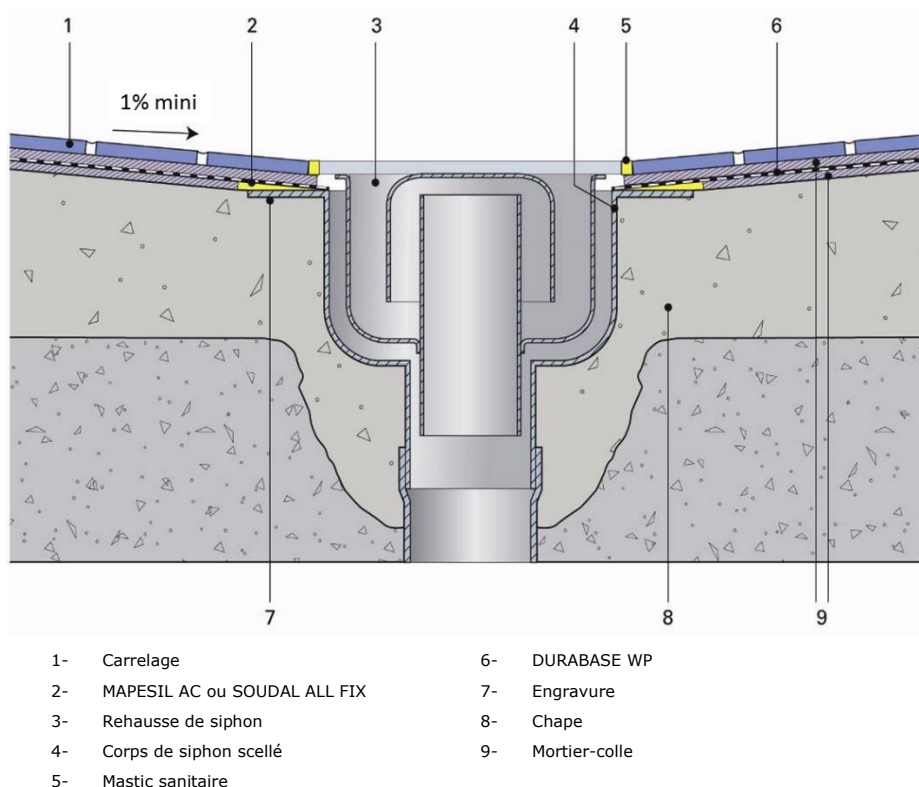
Le siphon de sol – caniveau pour douche doit être posé à une distance de 30 cm minimum des murs.

En pose collée, seule est visée l'association avec un siphon ou caniveau à collerette ou platine intégrée afin de garantir le raccord d'étanchéité.

En cas d'utilisation de platines métalliques, celles-ci devront être dégraissées.

- Coller la sous-couche sur la platine à l'aide du mastic d'étanchéité jusqu'à 1 cm environ de l'ouverture de l'écoulement.

Figure 4 - Siphon de sol en pose collée



2.6.2.3.4. Appareils sanitaires

Préalablement à la mise en place des douches et des baignoires, il est nécessaire de traiter avec le procédé DURABASE ETANCHEITE et de carrelé l'ensemble des surfaces au sol du local.

Les lavabos, bidets et cuvettes sanitaires sont fixés au mur, sinon un socle doit être réalisé en pied.

2.6.3. Traitement des joints de fractionnement du support

Les joints de retrait et de fractionnement peuvent être recouverts avec DURABASE WP.

2.6.4. Pose du carrelage

Délais avant la pose du carrelage

Pour de petites surfaces ($S \leq 10 \text{ m}^2$ environ), la pose du carrelage peut avoir lieu à l'avancement de la pose de la sous-couche DURABASE WP avant le début de prise du mortier-colle. Dans les autres cas, attendre le lendemain.

Protection de la sous-couche au sol

Pour toute circulation piétonnière sur la sous-couche et en cas de retard pour la mise en œuvre du carrelage, il faut protéger la sous-couche DURABASE WP en posant des planches ou des panneaux d'isolants dans les zones de circulation.

2.6.4.1. Pose collée

2.6.4.1.1. Partie courante

La mise en œuvre du carrelage est réalisée conformément aux prescriptions prévues pour le support sous-jacent (sous DURABASE WP) dans le NF DTU 52.2 P1-1-3 « Cahier des clauses techniques pour les sols intérieurs et extérieurs ».

2.6.4.1.2. Joints entre carreaux

Pour la réalisation des joints entre carreaux, se référer aux indications du NF DTU 52.2 P1-1-3 « Cahier des clauses techniques pour les sols intérieurs et extérieurs ».

2.6.4.1.3. Joints périphériques

Les joints périphériques sont traités selon les prescriptions du NF DTU 52.2 P1-1-3 « Cahier des clauses techniques pour les sols intérieurs et extérieurs ».

2.6.4.1.4. Joints de fractionnement

Il n'est pas nécessaire de prévoir de joint de fractionnement.

2.6.5. Mise en service

Pour la pose collée, elle est faite conformément aux prescriptions générales indiquées au § 7 dans le NF DTU 52.2 P1-1-3 « Cahier des clauses techniques pour les sols intérieurs et extérieurs ».

En particulier :

- Circulation piétonne : 24 h après la réalisation des joints.
- Mise en service : 48 h après la réalisation des joints.

2.7. Assistance technique

Les travaux doivent être réalisés par des entreprises ayant reçu une formation technique de la part de la Société DURAL.

La Société DURAL met son assistance technique à la disposition des entreprises, des maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre, pour la mise en route des chantiers et la maîtrise des aspects particuliers de ce procédé.

Nota : Cette assistance ne peut être assimilée ni à la conception de l'ouvrage ni à l'acceptation des supports, ni à un contrôle des règles de mise en œuvre.

2.8. Résultats expérimentaux

Des essais pour l'évaluation de l'aptitude à l'emploi de la sous-couche DURABASE WP ont été réalisés au CSTB : rapport d'essais n° DSR/SOLS 20-057 du 26 novembre 2020.

2.9. Références

2.9.1. Données Environnementales

Le procédé DURABASE WP ne fait pas l'objet d'une Fiche de Déclaration Environnementale (DE). Il ne peut donc revendiquer aucune performance environnementale particulière. Les données issues des DE ont notamment pour objet de servir au calcul des impacts environnementaux des ouvrages dans lesquels les procédés visés sont susceptibles d'être intégrés.

2.9.2. Autres références

- Lancement du procédé : 2002
- Importance des chantiers : plusieurs milliers de m² ont été réalisés en France depuis 2002.